

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2023 INTERVENTIONS

1 - Approbation du compte de gestion 2022 du budget Ville

2 - Approbation du compte administratif 2022 du budget Ville

3 - Affectation des résultats 2022 du budget

4 - Décision modificative n°1 Ville/Budget supplémentaire

Intervention de Suzanne Egal

Monsieur le Maire, mes chers collègues

En termes de fonctionnement, contrairement à d'autres années, les écarts prévisionnels entre budget et réalisé tant pour les recettes que pour les dépenses sont modérés. Or malgré les incertitudes qui secouent le pays depuis près d'un an et se retrouvent dans l'augmentation des postes comme l'alimentation et l'énergie, notre résultat de 1,8M€ est encore supérieur de 38 % au résultat prévu lors du budget. **Notre situation reste donc très confortable.**

D'ailleurs, en commission, il nous a été expliqué que les transferts étant possibles entre chapitres, certaines dépenses avaient été anticipées sur 2022 parce qu'il y avait du budget disponible par exemple pour le poste entretien et réparation.

Nous comprenons que cette possibilité comptable et administrative offre une grande souplesse d'action. Mais vous comprendrez aussi que la lecture des chiffres ne permette pas de comprendre au final, à quoi ont réellement été utilisés les budgets prévus. Cette méthode vous permet d'agir sans revenir devant le CM mais elle demanderait d'apporter a posteriori les éléments permettant de comprendre les modifications principales apportées.

Par voie de conséquence, lorsque pour constituer le budget, vous insistez sur la nécessité absolue de réduire nos dépenses et par exemple, des subventions, nous pensons que d'autres solutions moins contraintes pourraient être privilégiées.

S'agissant des investissements, en intégrant les reports fournis dans la synthèse, on peut estimer que la réalisation atteint 82% pour les bâtiments, ce qui serait positif. Mais en réalité, on a bien consommé ou engagé 82% du budget sans pour autant réaliser 82% du plan d'investissement.

Là encore, on a bien compris qu'il y avait une grande souplesse d'utilisation des crédits d'une ligne à l'autre. Mais plus que jamais, il est impossible aux élus que nous sommes et donc aux Viroflaysiens de comprendre si les finances mobilisées ont bien servi à réaliser ce qui était prévu. A un moment où la ville décide d'augmenter les impôts et annonce envisager d'emprunter, sans toutefois le faire dans l'immédiat, un rapprochement clair entre les moyens disponibles et les investissements à faire est nécessaire.



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2023

INTERVENTIONS

Nous demandons que pour les grands projets d'investissement, un bilan pluriannuel nous soit fourni au moment du compte administratif et du débat d'orientation budgétaire, incluant dans les recettes les subventions. Les ACP vont permettre d'avoir une meilleure lecture pour les projets Gymnase des Prés aux Bois, Réaménagement Quartier Village-Place de la Fête, et Démolition- reconstruction de la Forge mais d'autres projets comme celui de Dieuleveult ou les investissements sur les bâtiments scolaires et périscolaires justifieraient ce bilan pluriannuel.

De même les grands projets de voirie comme celui du quartier de La Marquette, qui est achevé et apparaît avec un report de 620K€ et ceux en cours rue d'Estienne d'Orves et rue d'Hassloch, justifieraient aussi un tel bilan.

Les éléments fournis dans le compte administratif sont insuffisants pour comprendre réellement l'adéquation entre les dépenses et l'avancée des différents projets d'investissement. De plus, nous n'avons pas voté favorablement le budget 2022. Le compte administratif est la réalisation de ce budget. Nous nous abstenons.